

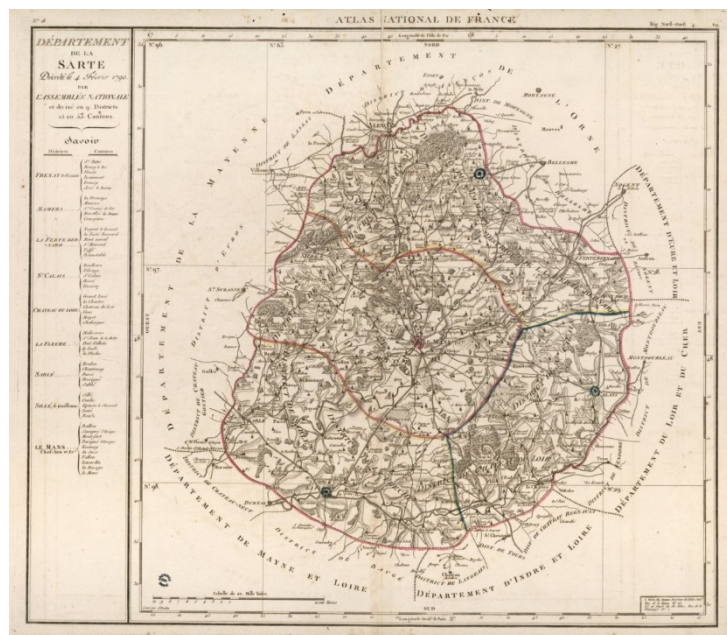


## COMMUNIQUE DE PRESSE

Abbaye Royale de l'Epau  
Archives départementales de la Sarthe  
**A partir du mercredi 1<sup>er</sup> juillet**  
-> novembre 2020

## Le Département fête ses 230 ans !

Une double exposition exceptionnelle à  
l'Abbaye de l'Epau et aux Archives  
départementales de la Sarthe pour  
retracer l'histoire de la Sarthe



*Le Conseil départemental de la Sarthe poursuit son programme culturel, citoyen et historique initié dans le cadre du cycle de manifestations consacré aux 230 ans des Départements, en organisant une double exposition retraçant l'histoire de la collectivité. Par la mise en valeur de fabuleux documents originaux - et pour la plupart inédits - provenant des fonds de l'État, du Conseil général et des services du Département, conservés aux Archives départementales (créées en 1796), les Sarthois auront accès à une mine de trésors et d'histoires sur leur département. Une double exposition à découvrir à l'Abbaye Royale de l'Epau et aux Archives départementales !*

Parmi les thèmes abordés : le **Maine avant la Sarthe**, la **création du département**, les circonscriptions territoriales : instauration et modification, le rôle du Conseil Général du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1982, la décentralisation, **le Département aujourd'hui et demain**.

Ces expositions seront déclinées en versions itinérantes et proposées dans tout le territoire sarthois (Maison du Département de Mamers, mairies...).

### >>> Des animations autour de la citoyenneté à destination du jeune public !



55 - Le Mans (Sarthe) - La Préfecture - B. F., PARIS

**Des visites guidées et ateliers à destination du public scolaire seront organisés, autour des axes suivants :** les collectivités (organisation et compétences), les missions du Département (en centrant le propos sur ce que le Département apporte dans la vie de chaque enfant : PMI, ASE, collèges, routes, culture...), ou encore le droit de vote.

Des journées spéciales seront organisées : **ateliers aux Archives départementales et visite de la salle Michel d'Aillières, avec des mises en situation de prise de parole sur des textes de sessions anciennes et contemporaines**



## Mais aussi :

Plusieurs grandes expositions ont été organisées au Mans en cœur de ville (Grilles de l'Hôtel du département et Grilles du Parc Victor Hugo), aux Archives départementales de la Sarthe et à l'Abbaye Royale de l'Épau et seront ensuite déclinées de façon virtuelle et itinérante dans le département.

**>>> L'exposition « Le Département fête ses 230 ans ! » se déplace aux Archives !**

Une exposition gratuite à ciel ouvert de 49 panneaux mêlant archives et photographies, passé et présent, présentant l'histoire et les compétences du Département de la Sarthe, depuis sa création en 1790 a débuté en février. Depuis le mois de juin, elle est à découvrir aux archives, et toujours le long du Parc Victor Hugo. Cette exposition a également fait l'objet d'un livre, réalisé par le Conseil départemental.

**>>> Un livret pour les collégiens !**

Le Département a créé un livret de 32 pages à destination de tous les collégiens sarthois pour expliquer de façon ludique et accessible, l'histoire et le rôle de la collectivité départementale. Illustré par le dessinateur Tehem (*Malika Secouss, Zap collège*), il invite les adolescents à partir à la découverte de leur département et à s'interroger sur son rôle dans leur quotidien.



LES  
DÉPARTEMENTS  
FÊTENT LEURS

230<sup>ANS</sup>

De nombreux Départements de France  
célèbrent leur création en 2020 !

En 2020, les Départements fêtent les 230 ans de leur création. Cet anniversaire, coordonné par l'Assemblée des Départements de France, est l'occasion de faire connaître la collectivité départementale, son histoire, ses compétences et ses actions au quotidien. C'est aussi un moyen de démontrer que, par ses évolutions constantes, son utilité auprès des citoyens, ses fortes capacités d'innovation, le Département incarne la République et ne cesse de s'adapter. Un lien essentiel entre le passé et l'avenir qui sera célébré tout au long de l'année !